



CCI BRETAGNE

DIAGNOSTIQUER L'ENTREPRISE À CÉDER

Un diagnostic réaliste, gage d'une cession dans de bonnes conditions

Bien souvent le cédant ne s'intéresse qu'à l'aspect financier du diagnostic. Il est cependant très important de faire le point sur l'entreprise en évaluant ses forces, ses faiblesses, les opportunités et les menaces, puis d'étudier de façon approfondie son mode de fonctionnement et ses facteurs propres.

Vous souhaitez céder un hôtel ou un camping ? Bénéficiez du [dispositif ORATEL](#).

UN DIAGNOSTIC RÉALISTE

Un diagnostic global pertinent porte sur les 6 points suivants :

1. **L'humain** (compétences des salariés, rémunérations, pyramide des âges...).
Qui fait quoi au sein de l'entreprise ?
2. **Le commercial** (l'analyse produit / marché /client). Les contrats sont-ils signés ?
3. **Le technique**. Les procédures sont-elles clairement établies ?
Vieillesse des matériels ?
4. **Le juridique** (bail commercial, brevets, licences, contrats...). Le droit du travail est-il bien appliqué ?
5. **Le financier** (CA, soldes intermédiaires de gestions, rentabilité...).
L'entreprise est-elle saine ?
6. **Le fiscal**. La situation fiscale (TVA, Taxe d'apprentissage, Taxe professionnelle,...) et sociale (cotisations, URSSAF, maladie, retraite,...) est-elle à jour ?

Ceci vous permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur votre entreprise et plus d'éléments à faire valoir dans la phase de négociation. Mieux vous connaîtrez objectivement votre entreprise, mieux vous réussirez à parler d'elle et de ses points forts et à engager les travaux nécessaires pour agir sur les points faibles détectés et ce, en amont de la transmission.

Pour les commerces, on portera une attention toute particulière aux caractéristiques de l'environnement du fonds de commerce (zone de chalandise, emplacement...).

Prenez en compte tout ce qui peut attirer les repreneurs et augmenter la valeur de votre entreprise. N'oubliez pas les éléments pouvant, à contrario, freiner un repreneur et diminuer la valeur de votre entreprise (une dépendance trop forte de l'entreprise au dirigeant, par exemple). Entourez-vous afin de préparer ce diagnostic au mieux.

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr